

# Karate Shotokan Rungis



## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024



Karaté



Body - Karaté



Renforcement Musculaire

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Si l'adhérent est mineur, renseignements obligatoires du Responsable Légal(e) :

Nom du responsable \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

L'adhérent mineur reste sous l'entière responsabilité de ses parents tant que ceux-ci n'ont pas constaté la prise en charge effective de l'enfant par une personne de l'encadrement de l'association. Dès la fin du cours la responsabilité de l'association se trouve déchargée.

### **Documents à fournir OBLIGATOIREMENT :**

- Fiche d'inscription lue, complétée (recto verso), signée
- Certificat médical postérieur au 01/07/2023, obligatoire pour les nouveaux adhérents avec la mention : « Apte à la pratique du karaté en loisir et/ou à la compétition »
- Nouveaux adhérents : feuille de licence complétée, datée et signée,  
Anciens adhérents : date et signature sur feuille de licence pré-remplie
- Photo (nouvel adhérent uniquement)
- Paiement : voir modalités de paiement au verso de la feuille

L'inscription au club est obligatoire après une séance d'essai pour les nouveaux adhérents. La cotisation est remboursable uniquement sur présentation d'un certificat médical dont la durée de l'arrêt est supérieure à trois mois. Ce remboursement concerne uniquement la participation aux cours au prorata du temps passé. **Toute année commencée est due.**

### CONDITIONS :

L'adhérent autorise l'association à utiliser les renseignements fournis par la constitution du fichier informatique ainsi que, le cas échéant, la parution de photographies sur le site Internet de l'association et les éditions locales.

L'adhérent accepte les conditions précitées et s'engage à respecter le règlement intérieur dont il a pris connaissance.

### FICHER INFORMATIQUE

Le club KARATE SHOTOKAN RUNGIS (KSR) s'engage à respecter les textes de la loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le .. / .. / .. . .

Signature (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

En signant ce document, vous vous engagez à avoir pris connaissance des informations figurant sur ce dernier (recto-verso)

# Karate Shotokan Rungis



## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

TARIFS RUNGISSOIS			
ADHESION	LICENCE	COURS	TOTAL
<b>KARATÉ (*) :</b>			
32 €	37 €	87 €	<b>Baby (2017 à 2019) 156 €</b>
32 €	37 €	121 €	<b>Enfants (2011 à 2016) 190 €</b>
32 €	37 €	181 €	<b>Ados/Adultes (Avant 2011) : 250 €</b>
<b>BODY-KARATÉ OU RENFORCEMENT MUSCULAIRE :</b>			
32 €	37 €	91 €	<b>160 €</b>
<b>BODY-KARATÉ ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE :</b>			
32 €	37 €	156 €	<b>225 €</b>

TARIFS HORS RUNGISSOIS			
ADHESION	LICENCE	COURS	TOTAL
<b>KARATÉ (*) :</b>			
40 €	37 €	93 €	<b>Baby (2017 à 2019) 170 €</b>
40 €	37 €	122 €	<b>Enfants (2011 à 2016) 199 €</b>
40 €	37 €	189 €	<b>Ados/Adultes (Avant 2011) 266 €</b>
<b>BODY-KARATÉ OU RENFORCEMENT MUSCULAIRE :</b>			
40 €	37 €	98 €	<b>175 €</b>
<b>BODY-KARATÉ ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE :</b>			
40 €	37 €	161 €	<b>238 €</b>

### Possibilités de paiement :

- Espèce (Versement en une seule fois)
- Coupon sport (ANCV)
- Pass'sport
- Chèque à l'ordre de "KSR" (possibilité de faire 3 chèques)

### Modalités de paiement par chèque :

- Le 1er règlement comprend OBLIGATOIREMENT l'adhésion club et la licence FFK pour les enfants
- Pour les adultes, 3 montants égaux
- Le 1er chèque est encaissé à l'inscription

### Inscription d'une même famille :

- pour 2 personnes : 5% de réduction sur les cours
- à partir de 3 personnes : 10% de réduction sur les cours

(\*) Les adhérents Karaté peuvent participer à toutes les activités du club sans frais supplémentaires.